PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

17 JUIN 2009

SESSION ORDINAIRE du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 17 JUIN 2009**, à 19 h 00 (7 h 00 pm), à laquelle :

SONT PRÉSENTS:

Monsieur Paul Coulombe , maire d'Angliers Monsieur Luc Lalonde , maire de Béarn

Monsieur Alain Sarrazin , maire de Duhamel-Ouest Monsieur Kim Gauthier , maire de Fugèreville Monsieur Maurice Laverdière, maire de Guérin Madame Marie Lefebvre , mairesse de Kipawa

Monsieur Réjean Paquin , maire de Latulipe-et-Gaboury Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère

Monsieur Marc Champagne , maire de Lavenocher Monsieur Michel Paquette , maire de Moffet Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec

Monsieur Maurice Rivard , maire de Notre-Dame-du-Nord et préfet suppléant de la MRC

Monsieur Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny

Monsieur Gérard Pétrin , maire de St-Bruno-de-Guigues Monsieur Réjean Drouin , maire de St-Édouard-de-Fabre Monsieur Normand Roy , maire de St-Eugène-de-Guigues Monsieur Philippe Barette , maire de la ville de Témiscaming Monsieur Sylvain Trudel , maire de la ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE:

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENCE DE:

Monsieur Jean-Pierre Charron, maire de Belleterre et préfet de la MRC

EST ABSENT:

Monsieur Gérald Charron, maire de Laforce

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

Ouverture de la séance à 19 h 00 et adoption de l'ordre du jour.

06-09-253

Il est proposé par M. Maurice Rivard appuyé par M. Luc Lalonde et résolu unanimement

- Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Le conseil prend acte de l'agenda du préfet pour le mois de mai 2009.

<u>06-09-254</u>

Rencontre MTQ concernant les projets et travaux routiers dans la MRC de Témiscamingue.

Invités:

- > M^{me} Claudine Desjardins, chef du centre de service du Témiscamingue
- M. Yves Coutu, directeur régional Ministère des Transports du Québec
- 1) Travaux routiers en Abitibi-Témiscamingue 1992 à 2009 (Programmation budgétaire annuelle).

	MRC								Jamés	io.	Total			
Année	Année Abitibi		Abitibi-C	Duest	Rouyn-No	randa	Témiscam	ingue	Vallée-de	-l'Or			Total	%
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	
2009-2010	8 626 000	11	10 456 000	13,4	12 367 000	15,8	19 787 000	25,4	13 090 000	17,6	13 090 000	16,8	78 042 000	100
2008-2009	8 710 000	14,8	7 460 000	12,7	12 300 000	21,0	11 530 000	19,6	4 830 000	8,2	13 870 000	23,6	58 700 000	100
2007-2008	4 868 000	13,5	5 507 000	15,3	6 102 000	17,0	4 650 000	12,9	9 557 000	26,6	5 254 000	14,6	35 938 000	100
2006-2007	636 000	2,1	10 346 000	34,3	3 662 000	12,1	7 404 000	24,5	7 607 000	25,2	522 000	1,7	30 177 000	100
2005-2006	3 347 200	12,9	6 746 200	25,9	4 765 200	18,3	1 668 200	6,4	8 323 200	32,0	1 150 000	4,4	26 000 000	100
2004-2005	8 559 000	41,8	482 000	2,4	4 661 000	22,8	3 335 000	16,3	3 418 000	16,7	0	0	20 455 000	100
2003-2004	6 409 000	35,2	1 264 000	7,0	3 599 000	19,8	1 547 000	8,5	4 798 000	26,4	560 000	3,1	18 177 000	100
2002-2003	7 943 000	23	5 249 000	15	6 501 500	19	8 212 000	24	6 298 000	18	0	0	34 203 500	100
2001-2002	1 332 000	10	3 369 000	27	1 713 000	13	2 609 000	21	3 420 000	27	290 000	2	12 733 000	100
2000-2001	2 148 000	11	2 875 000	14	3 507 000	17	2 176 000	11	8 574 000	42	1 069 000	5	20 349 000	100
1999-2000	5 967 000	21	3 757 000	13	10 826 000	38	3 902 000	14	3 729 000	13	180 000	1	28 361 000	100
1998-1999	6 535 200	25	1 907 200	7	8 366 940	32	4 582 460	17	4 889 200	19	0	0	26 281 000	100
1997-1998	2 209 000	13	1 465 000	9	4 649 000	27	95 000	1	8 482 000	50	0	0	16 900 000	100
1996-1997	3 275 000	23	2 296 000	16	678 000	6	1 234 000	9	6 601 000	46	0	0	14 084 000	100
1995-1996	4 178 000	34	1 844 000	15	1 335 000	11	2 374 000	19	2 573 000	21	0	0	12 304 000	100
1994-1995	6 913 000	33	3 656 000	17	2 812 000	14	2 570 000	12	5 096 000	24	0	0	21 047 000	100
1993-1994	4 283 000	19	3 843 000	17	1 177 000	6	3 214 000	14	9 875 000	44	0	0	22 392 000	100
1992-1993	3 665 000	17	2 247 000	11	3 106 000	15	5 012 000	24	7 008 000	33	0	0	21 038 000	100
TOTAL	89 603 400	18,0	74 769 400	15,0	92 127 640	18,5	85 901 660	17,3	118 794 400	23,9	35 985 000	7,2	497 181 500	100

N.B. : Réseau routier MTQ 2009								
Témiscamingue Vallée-de-l'Or Abitibi Abitibi-Ouest Rouyn-Noranda Jamésie	423,9 km 417,1 km 470,2 km 485,0 km 413,3 km 522,7 km	(15,5 %) (15,3 %) (17,2 %) (17,8 %) (15,1 %) (19,1 %)	(19,2 %) (18,9 %) (21,3 %) (21,9 %) (18,7 %) (0,0 %)					
Total	2 732,2 km	(100 %)	(100 %)					
(1) Incluant Jamésie (2) Excluant Jamésie								

- 2) Liste des principaux travaux prévus dans la MRC de Témiscamingue 2009-2010.
 - Pont Témiscaming prévu se terminer en juillet 2009;
 - Asphaltage route 101 voie de contournement de Témiscaming :
 1,3 M\$;
 - Reconstruction du pont rivière à la Loutre route 101 (St-Brunode-Guigues): 5,865 M\$;
 - > Asphaltage route 101 Nédélec Roulier : 1,070 M\$;
 - Asphaltage route 391 intersection route 101 (sur 18 km) Rémigny: 4,450 M\$;
 - Réfection du pont de la rivière Fraser à Latulipe-et-Gaboury : 350 000 \$;
 - Réfection du pont de la rivière à la Loutre Laverlochère : 460 000 \$ (automne 2009);
 - > Asphaltage route Moffet Laforce : 6,101 M\$;
 - Asphaltage Montée Gamache St-Eugène-de-Guigues : 1,095 M\$;
 - Éclairage route 391 intersection Béarn St-Édouard-de-Fabre;
 - Quelques tronçons de la route 391 Angliers Guérin (réparation);
 - ➤ Couche d'usure Ville-Marie St-Bruno-de-Guigues route 101 (378 000 \$).



Le budget total pour le Québec en 2009 est de 3,7 milliards \$.

Le ministère est en mesure de livrer ses projets d'une année à l'autre (planification/réalisation).

- 3) Travaux projetés (banque de projets) dans la MRC de Témiscamingue à moyen et long terme 0 à 5 ans.
 - N.B.: Tous les projets d'avenir mentionnés sont à titre indicatif et n'engagent en rien la responsabilité du ministère des Transports.
 - ➤ Intersection route 101 382 Ville-Marie Lorrainville : **300 000 \$**;
 - Reconstruction route 101, incluant ajout d'une voie de dépassement entre Notre-Dame-du-Nord et St-Bruno-de-Guigues – Côte à Perreault : 7,3 M\$;
 - ➤ Pavage route 391 entre Guérin et Angliers (Intersection et accotement) : **3 M\$**;
 - Pavage et reconstruction route 101 au sud de St-Édouard-de-Fabre : 2,75 M\$;
 - ➤ Réfection du barrage de Laniel : 30 emplois **10 M\$** (entente Centre expertise hydrique);
 - Réfection du tablier du barrage d'Angliers : 2,5 M\$ (entente Centre expertise hydrique du Québec);
 - Ruisseau chemin Laniel: 500 000 \$;
 - ➤ Voie de dépassement route 101 entre Duhamel-Ouest et St-Édouard-de-Fabre (Côte à Bergeron);
 - Ponceaux Nédélec, Winneway et Laforce : 200 000 \$;

- ➤ Route 101 Nédélec Roulier:
- > Route 391 entre Lorrainville et Béarn;
- Divers tronçons sur la route 101 entre Ville-Marie et Témiscaming;
- Pont Laforce;
- Laniel sur largeur aux intersections de chemins de villégiature;
- Projet tronçon 1,5 km accès sentier Récré-Eau des Quinze (2010);
- Route 101 Ville-Marie St-Bruno-de-Guigues;
- Municipalité de Béarn tronçon face au Magasin Pétrin.

4) Autres dossiers (Projets).

- Gestion des ponts;
- ➤ Voies de dépassement (route 101) Dossier à l'étude;
- Nids-de-poule au printemps;
- > Fauchage des accotements (débroussaillage aux intersections) :

Il ne s'agit pas d'une priorité pour le ministère – Invite les municipalités à surseoir. Le MTQ peut collaborer dans certains cas.

Graffitis route 101 (St-Édouard-de-Fabre / Témiscaming) :

Il ne s'agit pas d'une priorité pour le ministère.

Il est proposé par M^{me} Marie Lefebvre appuyé par M. Michel Paquette et résolu unanimement

- De revenir à la charge auprès du ministère sur ce sujet.
- > Entretien des chemins forestiers (ministère des Ressources naturelles et de la Faune).

06-09-255 Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 20 mai 2009.

Le procès-verbal de la session ordinaire du 20 mai ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin appuyé par M. Alain Sarrazin et résolu unanimement

Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

<u>06-09-256</u> Adoption des états financiers 2008.

Considérant la présentation au comité administratif le 10 juin et le dépôt au conseil des maires le 17 juin 2009 des états financiers 2008 de la MRCT incluant la section « territoires non organisés » préparés par « Champagne, Bellehumeur, Guimond inc., comptables généraux licenciés »;

Il est proposé par M. Sylvain Trudel appuyé par M. Philippe Barette et résolu unanimement

❖ D'adopter les états financiers de la MRCT au 31 décembre 2008.

Note concernant les honoraires :

Pour l'année 2007, le vérificateur avait prévenu qu'il devait augmenter ses honoraires étant donné un important surplus de travail (ex. : collecte sélective des matières résiduelles, périmètre comptable, etc.).

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Honoraires	5 300 \$	5 900 \$	5 900 \$	5 900 \$	11 900 \$			

(Taxes en sus)

Les honoraires 2008 seront connus dans les prochains jours.

06-09-257 Nomination d'un vérificateur pour l'année 2009.

Considérant les dispositions du Code municipal, article 966;

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin appuyé par M. Maurice Rivard et résolu unanimement

De nommer M. Denis Champagne, CGA, Champagne, Bellehumeur, Guimond inc., à titre de vérificateur de la MRC de Témiscamingue pour l'année 2009.

<u>06-09-258</u> Élection du préfet au suffrage universel le 1^{er} novembre 2009 – Salaire et conditions de travail.

Considérant le rapport et les recommandations du comité administratif le 10 juin 2009;

Il est proposé par M. Sylvain Trudel appuyé par M^{me} Carmen Rivard et résolu majoritairement

- ❖ D'établir la rémunération et les conditions de travail du préfet élu au suffrage universel le 1^{er} novembre 2009, comme suit :
 - Salaire annuel : 55 000 \$
 Payable mensuellement
 - Allocation de dépenses annuelles : 14 584 \$
 - Frais de déplacement et représentation (2009) :
 - ⇒ Repas : Déjeuner : 7 \$ Dîner : 20 \$ Souper : 20 \$;
 - ⇒ Kilomètre: 0,40 \$ Avion, autobus, taxi: Coût réel;
 - ⇒ Hébergement : Coût réel.
 - Condition de travail (à titre indicatif) :
 - Travail à la maison et salle de réunion à la MRC (pas soumis à la Politique de travail, ni aux horaires du personnel, régime de retraite et assurance collective);

- ⇒ Préside le conseil des maires et le comité administratif, voit à l'évolution des dossiers/mandats et fait rapport;
- ⇒ Assure la saine gestion des affaires de la MRCT;
- ⇒ Représente la population de la MRCT aux niveaux territorial, régional et provincial;
- ⇒ Assure le leadership et la concertation pour le développement économique et la qualité de vie au Témiscamingue (priorités d'actions);
- ⇒ Collabore au développement local et à l'organisation des services de proximité;
- ⇒ Partage la représentation avec les maires/mairesses auprès des comités et organismes;
- ⇒ Visite sauf avis contraire, chacun des conseils municipaux dans sa première année de mandat.
- Dispose dans ses fonctions du matériel et services fournis par la MRCT, notamment :
 - ⇒ Carte Visa;
 - ⇒ Ordinateur portable;
 - ⇒ Frais Internet;
 - ⇒ Téléphone cellulaire;
 - ⇒ Carte d'affaires.

Enregistrement du vote :									
	Nombre	Population							
Pour	17	12 478							
Contre	2	3 200							
Madame la conseillère et monsieur le conseiller de comté, Marie Lefebvre,									

Madame la conseillère et monsieur le conseiller de comté, Marie Lefebvre, mairesse de Kipawa et Philippe Barette, maire de Témiscaming, votent contre l'adoption de la résolution et inscrivent leur dissidence.

Résolution adoptée

06-09-259

Option du vote par correspondance pour les personnes non domiciliées du TNO Laniel et du TNO Les-Lacs-du-Témiscamingue dans le cadre de l'élection du préfet au suffrage universel le 1^{er} novembre 2009.

Depuis l'entrée en vigueur du règlement du MAMROT le 16 mai 2009, les municipalités (MRC dont le préfet est élu au suffrage universel) ont la possibilité (et non l'obligation) de prévoir, par résolution, que les personnes non domiciliées pourront, sur demande, exercer leur droit de vote par correspondance. Une telle résolution le cas échéant doit être adoptée au plus tard le 1^{er} juillet en prévision de l'élection générale du 1^{er} novembre 2009.

Cette procédure s'ajoute au bureau de votation habituel.

Après étude et consultation auprès des MRC au Québec qui procéderont à l'élection du préfet au suffrage universel, M^{me} Lynda Gaudet, présidente d'élection pour la MRC de Témiscamingue, <u>ne recommande pas</u> au conseil des maires le vote par correspondance pour les non domiciliés en territoire non organisé. La procédure est complexe et les résultats sont mitigés. Pour les municipalités qui retiennent cette option s'il y a lieu, la MRCT emboîtera le pas!

<u>06-09-260</u> <u>Gestion des matières résiduelles / Rapport d'activités.</u>

1) Projet de valorisation des matières résiduelles.

→ Mise en situation

La MRC de Témiscamingue produit annuellement 1 600 tonnes de matières recyclées et 8 000 tonnes de déchets.

Depuis l'automne 2007, dans le but de se conformer à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, la MRC de Témiscamingue a investi 1 110 300 \$ pour le service de collecte sélective débuté le 1^{er} octobre 2007 (4 camions) ainsi que l'aménagement d'un Écocentre. Pour les citoyens et les entreprises, leur part s'élève à 1 555 000 \$ pour l'achat des bacs.

La MRC de Témiscamingue compte 16 dépôts en tranchée (DET) dont la fermeture était prévue le 19 janvier 2009. Étant donné la conjoncture économique difficile, la MRCT a demandé un délai! La fermeture des DET impliquerait l'aménagement d'un centre de transbordement estimé à 1 050 700 \$; de plus, le coût de transport et de disposition des déchets au LET de Rouyn-Noranda serait de 840 640 \$ par année.

Actuellement, les frais de fonctionnement annuels du service de collecte et de l'Écocentre à la MRC sont de 850 000 \$; le transport et la disposition des matières recyclées chez Sani-Tri à Rouyn-Noranda coûtent 207 000 \$ pour l'année 2009.

Le conseil des maires a donc choisi le 22 avril 2009 et demandé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) de collaborer avec le milieu pour mettre en place une solution durable axée sur la valorisation chez nous de nos matières recyclées et de nos déchets. Consciente des délais opérationnels, la MRCT maintiendra dans l'intervalle que le nombre de dépôts en tranchée indispensable au bon fonctionnement de notre collecte sélective; ces DET pourront être améliorés si nécessaire selon des critères raisonnables de sécurité et de salubrité.

→ Le projet (rapport Écoflamme)

Fabrication Écoflamme inc. déposait au CAGE le 29 mai 2009 son rapport suite au mandat reçu du conseil des maires le 22 avril 2009 concernant un concept de valorisation adapté à notre situation.

Le projet d'Écoflamme a fait l'objet de consultations auprès de différents représentants d'organismes experts dans le domaine de l'environnement dont le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Recyc-Québec et des consultants et équipementiers spécialisés en environnement afin de présenter un projet viable, adapté au contexte rural du Témiscamingue et qui répond aux visions et aux assises du gouvernement en matière de développement durable.

Le projet comprend 2 étapes :

<u>Tricompostage</u> (phase 1) et <u>valorisation énergétique</u> (phase 2):

- Le service de collecte sélective actuel est maintenu et l'Écocentre à St-Édouard-de-Fabre demeure le point de services pour la MRCT;
- ➤ En phase 1, les déchets sont collectés et acheminés à l'Écocentre. Par un processus de tri mécanique, ils sont séparés en fonction de leur nature et de leur taille;
- Les matières recyclables sont triées manuellement (papier, plastique et carton), pressées, mises en ballot et vendues séparément en fonction des différents marchés:
- ➤ Les matières organiques retirés des déchets (44 %) sont disposées sur un site de compostage à l'Écocentre et destinées à un marché agricole ou forestier ou pour le recouvrement de sites contaminés ou alors vendues sur le marché en fonction de sa qualité (le sac à poubelle comprend 44 % de matières organiques);
- Les résidus (56 % du sac de vidanges) sont ensuite acheminés dans un LET ou dans un dépôt en tranchée que la MRCT aura pu conserver;
- ➤ En phase 2, une fois le marché développé au niveau de la filière énergétique, les matières résiduelles, sauf les gros articles, seront acheminées vers un déchiqueteur plutôt qu'au LET afin de les réduire en fines particules et les sécher. Cette matière sera ensuite passée dans une briqueteuse ou une machine à granuler industrielle afin de produire le combustible adapté au client.

Il est important de signaler que <u>tout projet en cette matière</u> devra dans l'avenir évoluer selon le développement des <u>technologies et des marchés</u>, ainsi que les priorités et les <u>politiques gouvernementales</u>.

Coût du projet de valorisation :

Les coûts d'immobilisation pour la phase 1 sont estimés à 2 787 306 \$. Les coûts annuels d'opération estimés à 380 300 \$ s'ajoutent au coût actuel de 850 000 \$ pour le service de collecte et l'Écocentre. Il est prévu un nouveau bâtiment évalué à 1 482 506 \$ ainsi que des équipements spécialisés pour 1 304 800 \$.

Pour la **phase 2 de valorisation énergétique**, il faudra ajouter le cas échéant un nouvel investissement **d'environ 850 000 \$**.

Il existe un certain potentiel de revenus, suivant la mise en valeur des matières recyclables et de la valorisation énergétique, en fonction de la qualité des produits et la disponibilité des marchés. La MRC pourrait compter également sur le régime de compensation de Recyc-Québec, des **subventions applicables** à ce type de projet et d'éventuels crédits de carbone.

Les avantages du projet :

- > Solution simple qui semble correspondre aux orientations du gouvernement en matière environnementale;
- ➤ Coûts raisonnables (selon subventions, possibilité de revenus réduction des transports, gestion locale et partenariat, etc.);
- Technologie disponible en 2 ou 3 mois;
- Création de 6 emplois.

Écoflamme est intéressé à poursuivre son mandat en tant que consultant dans ce projet avec la MRC. Éventuellement, Écoflamme pourrait devenir un partenaire dans la phase énergétique du projet.

→ Recommandation CAGE (29 mai 2009)

CAGE démontre un intérêt au projet.

Des assemblées publiques d'information et de consultation auprès des conseils municipaux locaux (maires, conseillers, directeurs généraux) sont prévues le 16 juin à St-Bruno-de-Guigues et le 18 juin à Laverlochère, de 19 h 00 à 21 h 00, animées par Écoflamme. Par la suite, dans des conditions favorables, une rencontre est également prévue avec la direction régionale du ministère (MDDEP) avant la fin du mois de juin.

Ainsi, le cas échéant, CAGE pourra proposer au conseil des maires un plan d'action et un échéancier de travail, comprenant entre autres :

- L'autorisation du conseil des maires;
- > La conception de plans et devis, bâtiment et équipements;
- Le budget (pro forma / coûts subventions);
- Les appels d'offres / soumissions et le règlement d'emprunt;
- La modification au Plan de gestion des matières résiduelles de la MRCT (PGMR);
- La demande de certificat d'autorisation au ministère (MDDEP).

→ Avis de motion

Projet de règlement d'emprunt concernant le financement du projet de valorisation des matières résiduelles, Phase 1 tricompostage des déchets et tri manuel des matières recyclées (projet Écoflamme).

Budget (à titre indicatif)	\$	Solde (à financer)
À première vue, le projet (Phase 1) totalise	2 800 000 \$	
À déduire :		
 Solde des règlements d'emprunts actuels concernant les matières résiduelles 	(842 700 \$)	<u>1 957 300 \$</u>
> Hypothèse :		
⇒ Subvention à 50 % des équipements	(650 000 \$)	<u>1 307 300 \$</u>
⇒ Subvention à 90 % des équipements	(1 170 000 \$)	<u>787 300 \$</u>
> Hypothèse :		
⇒ Subvention à 50 % Construction de l'Écocentre	(750 000 \$)	<u>557 300 \$</u>
⇒ Subvention à 90 % Construction de l'Écocentre	1 350 000 \$	(562 700 \$)

Madame Carmen Rivard, conseillère de comté, donne avis de motion que le règlement d'emprunt concernant la valorisation des matières résiduelles, phase 1 tricompostage (projet Écoflamme) sera soumis au conseil pour adoption à une prochaine séance, s'il y a lieu. Une dispense de lecture est demandée.

2) Position du ministère (MDDEP) sur le maintien des dépôts en tranchée.

Le projet de modification au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles déposé par le ministère est en consultation pour la période du 20 mai au 19 juillet 2009. Le ministère a déjà informé la MRCT à plusieurs reprises « de l'obligation de fermer tous les dépôts en tranchée au plus tard 2 mois après la publication de cette modification »; règles générales, les publications se font dans la Gazette officielle du Québec, donc cette date ne sera connue qu'après le 19 juillet 2009 ...

Ainsi, le délai de 2 mois dont il est question pourrait survenir en octobre ...

3) Suivi sur la récupération des RDD (Formation 27 et 28 mai 2009).

Une formation a eu lieu les 27 et 28 mai dernier et destinée à des responsables du milieu municipal concernant la récupération des RDD organiques (térébenthine, colle, diluant, etc.). Trente (30) personnes étaient présentes représentant 17 municipalités. On pourra compter en tout sur 19 points de dépôt des RDD au Témiscamingue incluant l'Écocentre. L'Écocentre accueillera en plus des RDD organiques les RDD inorganiques (bases, acides, etc.).

4) Suivi sur la campagne régionale Abitibi-Témiscamingue de <u>réduction</u> à la source « Les agents verts ».

220 000 \$ au total sont investis pour les années 2009 et 2010 dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (5 MRC/Ville) afin de sensibiliser les jeunes et les familles à la réduction à la source. Le projet consiste à recruter dans chacun des territoires de la MRC un jeune « agent vert », pendant un an, qui fera la promotion de la réduction à la source auprès de sa famille, ses amis et son entourage à travers des missions bien précises. Ce travail se fait bénévolement et la personne pourrait se mériter de nombreux prix. L'agente verte au Témiscamingue est Audrey Pelchat de l'école Marcel-Raymond. À l'automne 2009, chaque territoire de la MRC devra engager une autre personne « escouade verte » qui fera la tournée des écoles pendant 3 à 4 semaines.

La part de la MRC de Témiscamingue est établie à 11 713,46 \$ par année / 2 ans.

5) Centre de tri.

Sani-Tri de Rouyn-Noranda fermé depuis le mois d'octobre 2008, a annoncé des **investissements de 2 M\$** à ses installations, ainsi que la reprise de ses activités en septembre 2009.

<u>06-09-261</u> <u>Sécurité incendie.</u>

1) Suivi au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRCT.

Une dernière journée de travail est prévue le 22 juin avec le conseiller en sécurité incendie au ministère de la Sécurité publique afin de finaliser le projet de schéma de la MRCT; celui-ci sera ensuite déposé officiellement au ministère de la Sécurité publique à Québec le 30 juin 2009.

Une réponse du ministère (approbation) est attendue au plus tard au début du mois de novembre 2009.

2) Suivi à l'entente intermunicipale de couverture incendie par les municipalités locales.

À ce jour, nous avons reçu à la MRC 21 résolutions (municipalités et TNO), réparties comme suit :

- Dix-huit (18) municipalités / TNO approuvent l'entente intégralement;
- ➤ Deux (2) municipalités demandent une révision des coûts à la baisse, c'est-à-dire Angliers et Guérin.

Ce cas est référé au Comité de sécurité incendie de la MRCT.

➤ Kipawa ne signera pas l'entente; ce n'est pas nécessaire parce que la municipalité a déjà sa propre entente avec Témiscaming.

Regroupement des municipalités concernant l'inspection annuelle des véhicules incendie.

Pour une première fois, la MRC a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'offrir aux municipalités, à leur demande, le service regroupé d'inspection des véhicules incendie.

Le 22 mai 2009, le contrat a été octroyé au soumissionnaire le plus bas parmi 3 soumissions reçues. Il s'agit de Équipements d'incendie Levasseur inc., de St-François-du-Lac. Le technicien se déplacera dans les brigades entre le 31 août et le 11 septembre pour procéder aux inspections annuelles des véhicules incendie. Chaque municipalité sera facturée individuellement.



Sommaires des soumissions reçues pour l'évaluation des véhicules et accessoires d'intervention des services de sécurité incendie des municipalités participantes de la MRC de <u>Témiscamingue</u>.

Ouverture des soumissions : vendredi le 22 mai, à 13 h 05, au bureau de la MRC de Témiscamingue (21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, salle 222) à Ville-Marie

Soumissionnaire	Coordonnées	Évaluation d'une autopompe	Évaluation d'un camion-citerne	Évaluation d'un fourgon	Évaluation d'une pompe portative	Évaluation / réparation	Période de disponibilité	Unité mobile
Aréo-Feu Stéphane Ferland (directeur du service)	5205, J.Armand Bombardier Longueuil (Qc) J3Z 1G4 Tél. 1 800 469-1963	260 \$	215 \$	215 \$	85 \$	100 \$/h	1 ^{er} au 19 juin 2009	Oui
Équipements d'incendie	38, Ste-Anne	150 \$	50 \$	50 \$	25 \$	65 \$/h	31 août au	
Levasseur inc. Pierre Levasseur (technicien)	St-François-du-Lac (Qc) J0G 1M0 Tél. 1 888 633-3133	Les véhicules vendues par Équipements d'incendie Levasseur Inc., l'inspection est gratuite.					11 septembre 2009	Oui
Jacques Thibault Claudine D. Thibault (associée)	43, Gill Pierreville (Qc) J0G 1J0 Tél. 450 568-3802	300 \$	100\$	50 \$	25 \$	70 \$/h	3 au 7 août 2009	Non inscrit

Note:

- Les évaluations seront effectuées dans chacune des municipalités participantes sur le territoire de la MRC de Témiscamingue et les factures seront envoyées directement aux municipalités concernées;
- Le prix soumis par municipalité et le taux horaire doivent comprendre tous les frais à être déboursés pour l'exécution du contrat (main-d'œuvre, frais de déplacement et d'hébergement, coût du matériel, de l'outillage et de la machinerie nécessaires à la bonne et complète exécution du contrat) ainsi que les frais généraux, les autres dépenses inhérentes et le coût de la rédaction du rapport exigé;
- Tous les essais décrits dans ce qui suit doivent être réalisés conformément au Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention à l'intention des services de sécurité incendie produit par le ministère de la Sécurité publique.

Il est proposé par M. Daniel Barrette appuyé par M. Jocelyn Aylwin et résolu unanimement

D'entériner la procédure ainsi que l'octroi d'un contrat à Équipements d'incendie Levasseur inc. pour l'inspection annuelle des véhicules et équipements incendie dans les municipalités, conformément à l'offre de service du fournisseur et à l'entente intermunicipale à ce sujet.

06-09-262 Dossiers « Forêt ».

1) Rencontre ministre Claude Béchard (MRNF).

Monsieur le préfet fait rapport au conseil de sa rencontre à Québec le 28 mai 2009 auprès du ministre Claude Béchard (Ressources naturelles et Faune), portant entre autres sur les sujets suivants :

- Usine Béarn (approvisionnement);
- Relance de Temlam;
- Étude Infor;
- Projets hydroélectriques;
- Entretien des chemins forestiers.

2) Problématique des chemins forestiers (zecs) et des travaux d'aménagement (Corporation de développement Gaboury).

Un premier grattage des chemins forestiers prioritaires a débuté le 12 juin (coût ± 30 000 \$). Le milieu est toujours à la recherche d'une solution permanente.

Concernant l'entente Canada – Québec, Fonds d'adaptation des collectivités, annoncée le 15 mai 2009, pour les années 2009 et 2010, le Témiscamingue pourra bénéficier dès cette année d'une somme de 5 130 000 \$ dont :

- Réfection de chemin forestier (Chemins Maniwaki et Pin Rouge) :
 2 M\$;
- Travaux coupes partielles : 2 M\$;
- Travaux sylvicoles (aménagement forestier): 1,1 M\$.

3) Nouveau régime forestier.

Dépôt le 12 juin 2009 du projet de loi sur l'occupation du territoire forestier par le ministre Claude Béchard (Ressources naturelles et Faune).

Faits saillants:

- L'instauration d'un marché concurrentiel des bois (Bureau de mise en marché des bois) par la mise à l'enchère d'une portion significative (30 %) des bois de la forêt publique;
- ➤ Le remplacement des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) par des garanties d'approvisionnement;

➤ Des changements importants à la gouvernance des forêts. Plus spécifiquement, le ministère assume la responsabilité de la planification forestière. Les Commissions régionales sur les ressources et le territoire, <u>au niveau des CRÉ</u>, deviennent responsables de la mise sur pied, <u>au niveau des MRC</u>, des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire. Ces Tables regrouperont l'ensemble des acteurs concernés par l'aménagement des forêts.

La Conférence régionale des élus d'Abitibi-Témiscamingue a déjà créé une Commission régionale sur les ressources et le territoire en région. Cette commission obtiendra un statut légal. Leur mandat est précisé et leur rôle de concertation des acteurs régionaux et de partenaires de gestion du ministère peut être modulé selon les aspirations régionales.

Entre autres, les Commissions régionales élaborent, en concertation avec les acteurs du milieu, un <u>Plan régionale de développement intégré</u> des ressources et du territoire conforme à la stratégie d'aménagement durable des forêts et participent à sa mise en œuvre. Le Plan régionale de développement intégré présente les orientations régionales privilégiées lesquelles alimentent les discussions de gestion forestière, notamment l'élaboration des plans tactiques et opérationnels d'aménagement forestier.

- L'adoption d'une stratégie d'aménagement durable des forêts définissant la vision du développement et de l'aménagement futurs des territoires forestiers;
- La mise en place d'une approche d'aménagement écosystémique et de gestion intégrée des ressources et du milieu forestier;
- > La désignation de zones de sylviculture intensive;
- La désignation de forêts de proximité confiées à des communautés locales ou à des communautés autochtones;
- > La confirmation du principe de résidualité des forêts privées;
- La détermination de la possibilité forestière suivant le principe actuel du rendement soutenu utilisé depuis 1987 sera revu pour intégrer le principe d'aménagement durable des forêts;
- La création d'un fonds sur l'occupation du territoire forestier.

Mise en œuvre

Le ministre prévoit l'adoption d'un projet de loi vers la fin de l'année 2009.

La période transitoire s'étend du 1^{er} janvier 2010 au 1^{er} avril 2013. Dans certains cas, la mise en place de projets pilotes facilitera la transition (ex. : vente de bois, zones de sylviculture intensive, etc.).

<u>06-09-263</u> Proclamation des Journées de la culture.

Attendu que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la MRC de Témiscamingue, ainsi que de la qualité de vie de ses citoyens;

Attendu que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

Attendu que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

Attendu que la MRC de Témiscamingue a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

Attendu que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

Attendu que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

Il est proposé par M. Sylvain Trudel appuyé par M. Maurice Rivard et résolu unanimement

Que la MRC de Témiscamingue, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les 2 jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Québec en Forme. <u>Bilan de la première année du plan d'action triennal.</u>

Le conseil prend acte du bilan et du plan d'action 2009-2010 de Québec en Forme pour la MRC de Témiscamingue.

La première année du plan d'action se termine le 30 juin 2009. L'évaluation de cette première année est très positive en termes de mobilisation du milieu et de quantité d'activités physiques mises en place pour les jeunes dans les écoles et les municipalités. Le 2^e plan d'action entre en vigueur le 1^{er} juillet 2009 pour une durée d'un an.

<u>06-09-265</u> Adoption du plan de formation 2009-2010 de la MRCT dans le cadre de la mesure de formation d'Emploi-Québec.

Suite au plan de formation de la MRCT soumis au Centre local d'emploi pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, Emploi-Québec a autorisé une subvention à 50 % des coûts des formations suivantes :

- Frais de séjour des opérateurs en eau potable en formation à l'extérieur du Témiscamingue;
- Excel 2007 pour les municipalités n'ayant pas déjà suivi la version XP l'an dernier:
- Fonctionnement du logiciel ArcView pour les municipalités;
- Nouvelles méthodes d'évaluation pour la coordonnatrice du service d'évaluation;
- 2^e cours du microprogramme en développement local et régional pour les agents de développement et les directeurs généraux des municipalités.

L'entente totalise 8 331 \$ répartis à parts égales MRCT et Emploi-Québec (4 165,50 \$ chacun).

Il est proposé par M. Paul Coulombe appuyé par M. Jocelyn Aylwin et résolu unanimement

Que ladite entente MRCT – Emploi-Québec soit acceptée et signée tel que conclu.

<u>06-09-266</u> Colloque sur l'engagement social et politique le 22 août à St-Bruno-de-Guigues.

Piloté par la Commission sur la ruralité de la CRÉ, ce colloque vise à favoriser la relève sur les instances décisionnelles, dont les conseils municipaux. Différents ateliers sont proposés aux participants, dont un atelier sur le rôle d'un élu municipal et la démarche de l'élection du préfet au suffrage universel. M^{me} Lynda Gaudet, présidente d'élection pour la MRCT, participera à cet événement.

Les élus, lors du dernier GAMME qui s'est tenu à Latulipe-et-Gaboury le 18 avril 2009 ont démontré une préoccupation concernant la relève municipale. Ce colloque s'adresse aux élus municipaux de même qu'aux personnes de leur milieu intéressées à s'impliquer.

Ce colloque remplace le GAMME prévu en septembre sur la relève municipale.

<u>06-09-267</u> Liste des projets approuvés dans le cadre de l'entente 2007-2009 de développement culturelle de la MRCT.

	T		
Liste des projets acceptés	Entente	Milieu (part supplémentaire)	Total
Domaine Breen de St-Bruno-de-Guigues	10 000,00 \$	758,33 \$	10 758,33 \$
Classification et conservation d'une exposition de photos du Musée de la Gare à Témiscaming	8 000,00 \$	5 145,36 \$	13 145,36 \$
Souvenirs de voyage de Monseigneur Pelletier du Musée de Guérin (expo., document pédagogique + vidéo promotionnelle)	6 000,00 \$	95,00 \$	6 095,00 \$
Dépliant promotionnel d'achat d'œuvres d'artistes témiscamiens	351,72 \$ (50 % Commission culturelle)	0,00\$	351,72 \$
Confection de plans et devis pour une représentation de la gare d'antan du Musée de la Gare de Témiscaming	8 000,00 \$	13 107,62 \$	21 107,62 \$
Documentaire sur l'histoire et le procédé actuel et passé de la Meunerie coopérative à Ville-Marie	1 000,00 \$	500,00 \$	1 500,00 \$
Recherche historique sur les tours à feu de l'organisme Récré-Eau des Quinze	4 000,00 \$	0,00 \$	4 000,00 \$
Collaboration entre une professionnelle du théâtre (scénographie) et la troupe de théâtre de la Loutre	5 900,00 \$ (50 % Commission culturelle)	10 970,75 \$	16 870,75 \$
Réalisation d'une œuvre collective dans le cadre de l'ouverture de la BIAM avec l'artiste renommé Armand Vaillancourt	3 000,00 \$ (2 000 \$ Commission culturelle)	3 924,18 \$	6 924,18 \$
Programmation culturelle jeune public durant la semaine de relâche – Théâtre du Rift	5 000,00 \$ (50 % Commission culturelle)	14 900,00 \$	19 900,00 \$
Concours international de labours et exposition rurale – Artouche	900,00 \$ (50 % Commission culturelle)	1 000,00 \$	1 900,00 \$
Animation Agora Parc du centenaire à Ville-Marie	10 960,00 \$	0,00\$	10 960,00 \$
Installation de panneaux d'interprétation historiques extérieurs de certains attraits patrimoniaux à Latulipe-et-Gaboury	3 747,03 \$	0,00\$	3 747,03 \$
Panneau interprétation et signalisation de la Grotte de Ville-Marie en collaboration avec l'Artouche	2 600,00 \$	0,00 \$	2 600,00 \$
Projet documentaire historique municipalité de Nédélec	2 000,00 \$	3 450,00 \$	5 450,00 \$
Site Web de Mémoires des chemins d'eau	7 184,98 \$ (592,49 \$ Commission culturelle)	0,00\$	7 184,98 \$
Inventaire patrimonial	6 000,00 \$ (50 % Commission culturelle)	0,00 \$	6 000,00 \$
Parc culturel – sculpture d'accueil – Atelier cent pressions	7 208,96 \$ (50 % Commission culturelle)	0,00 \$	7 208,96 \$
Projet Les Apéros-Théâtre du Théâtre du Tandem	2 050,00 \$	0,00\$	2 050,00 \$
Total	93 902,69 \$	53 851,24 \$	147 753,93 \$

N.B.: Part du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine : 45 000 \$ (30 %)

Il est proposé par M. Maurice Laverdière appuyé par M. Réjean Drouin et résolu unanimement

D'entériner les décisions de la Commission culturelle concernant l'entente 2007-2009.

06-09-268

Information et consultation sur le futur réseau de sentiers Trans-Québec pour motoneige et VTT – en attente des commentaires des municipalités au plus tard le 15 août 2009.

Résumé :

En 2006, le ministère des Transports a donné le mandat à chaque Conférence régionale des élus (CRÉ) de proposer un réseau de sentiers Trans-Québec pour la motoneige et un autre pour les VTT (10 000 km chacun). La proposition doit être déposée en novembre 2009. Ce mandat est presque terminé. Dans le cadre de cette démarche, il y a un comité régional (Abitibi-Témiscamingue) et un comité local (Témiscamingue). Le comité local a élaboré une proposition de sentiers Trans-Québec avec des représentants du Club de motoneige du Témiscamingue, du Club de VTT du Témiscamingue et de l'UPA. Cette proposition a été rapportée au comité régional, puis présentée lors d'une assemblée publique de consultation qui a eu lieu à Laverlochère, le 14 mai 2009. Les tracés proposés semblent faire l'unanimité.

Pour ce qui est du financement, des programmes spécifiques aux sentiers de VTT et de motoneige devraient être annoncés dans les prochains mois, mais il n'y a rien de confirmé pour le moment. Les clubs pourront financer le développement ou l'entretien des sentiers (Trans-Québec, régionaux et locaux) avec les programmes habituels : cartes de membres, retour sur les plaques, Programme de mise en valeur (Volet 2), programme de Développement économique Canada pour les sentiers récréatifs. Une seule exception : le programme du ministère des Affaires municipales pour le développement des sentiers subventionnera seulement les sentiers Trans-Québec.

Les municipalités sont invitées à faire part de leurs commentaires avant le 15 août 2009 à la CRÉ.

<u>06-09-269</u> Consultation sur le Plan triennal des immeubles de la <u>Commission scolaire du Lac-Témiscamingue.</u>

Le conseil prend acte du Plan triennal (2009-2010 / 2011-2012) des immeubles de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, en consultation pour la période du 11 au 22 juin 2009.

Des scénarios de maintien ou de fermeture d'écoles sont à l'étude présentement, dans les municipalités suivantes :

- Belleterre (St-André);
- Laforce (Centrale);
- Moffet (Ste-Anne);
- Fugèreville (Notré-Dame de l'Assomption);
- Angliers (St-Viateur);
- Latulipe-et-Gaboury (Marie-Immaculée).

Suite aux consultations, la Commission scolaire prendra position en janvier 2010.

Maintien de l'agent de chantier COMAXTEM - 7 500 \$/an.

Liste des projets et interventions en cours :

06-09-270

- ➤ Chantier Angliers MDDEP Réfection du barrage : 35 M\$/6 ans;
- Travaux routiers du MTQ : 20 M\$ en 2009;
- Barrage de Laniel;
- Centre d'expertise hydrique (barrages orphelins);
- Services de réintégration à l'emploi;
- Contrats régionaux;
- COMAXAT (Chantiers Baie-James);
- Projet La Régionale d'Angliers : 60 M\$/3 ans;
- Plan Nord du premier ministre Jean Charest;
- ➤ Etc.

Ce projet n'a pas été retenu par le conseil des maires le 15 avril 2009 lors de la répartition du Pacte rural 2007-2014, année 2009.

Le CA, à sa réunion du 10 juin 2009, recommande au conseil des maires de réviser sa décision et de maintenir sa contribution au montant de 7 500 \$ pour l'année 2009 à même le « Fonds de recherche et développement – Services aux communautés et territoires ».

La SDT contribue également au maintien de l'agent de chantier Comaxtem.

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin appuyé par M. Luc Lalonde et résolu unanimement

Que la recommandation du CA soit acceptée et qu'un montant de 7 500 \$ soit octroyé pour le maintien de l'agent de chantier Comaxtem pour l'année 2009, conformément au préambule ci-dessus.

<u>06-09-271</u> <u>Transport adapté – Nouvelle tarification.</u>

Il est proposé par M. Gérard Pétrin appuyé par M. Maurice Rivard et résolu unanimement

❖ D'approuver la nouvelle tarification adoptée par la Corporation du transport adapté du Témiscamingue le 3 juin 2009, comme suit :

	Tarif actuel	Nouvelle tarification à être approuvée					
CLIENTÈLE PERSONNES HANDICAPÉES ADMISES AU TRANSPORT ADAPTÉ							
Transports sur le territoire et dans les horaires établis – en semaine / jour	1,50 \$ (chaque transport) * Carte mensuelle à 50 \$	1,50 \$ (chaque transport) * Carte mensuelle à 50 \$					
Transports sur le territoire et dans les horaires établis – fin de semaine / soirée	3 \$ (chaque transport)	3 \$ (chaque transport)					
Transports sur le territoire d'un groupe d'un centre de jour – le jour en semaine ou selon les horaires établis	10 \$ (chaque départ)	0,40 \$/km ou minimum 10 \$ (chaque départ)					
	3 \$ (chaque transport) Usager non transférable	3 \$ (chaque transport) Usager non transférable					
Transports sur le territoire hors des horaires établis	1,50 \$ (chaque transport) 6 pers. hand. à bord et plus	3 \$ (chaque transport) 8 pers. hand. à bord et plus					
	3 \$ (chaque transport) Minimum 9 \$ pour un aller-retour	1,15 \$/km + coût du chauffeur ou minimum 20 \$					
Transports have tarritaire	0.50 \$/km	Fourgonnette 1,15 \$/km + coût du chauffeur					
Transports hors territoire	0,50 \$/KIII	Autobus 1,50 \$/km + coût du chauffeur					
Transports hors territoire – Centre de jour (minimum 8 pers. hand. à bord)	0,25 \$/km	0,40 \$/km					
CLIENTÈLE PERSONNES ÂGÉES et accompagnateurs	1,50 \$ (chaque transport)	Même tarif que pour la personne handicapée					
CLIENTÈLE BALADEUR	1,50 \$ du village traversé (incluant le village de départ et le village d'arrivée)	0,15 \$/km ou minimum 2 \$					

Maintien des services postaux dans toutes les communautés rurales.

<u>06-09-272</u>

Considérant qu'il existe au Québec des politiques et des programmes pour la relance économique des régions, le développement de la ruralité et des services de proximité, la revitalisation des milieux en difficulté et l'occupation du territoire;

Considérant que le service postal est essentiel au développement et à la qualité de vie des communautés rurales, au même titre qu'une école, une garderie, une station d'essence, un dépanneur, une Caisse populaire, etc.

Considérant le rapport de l'examen stratégique de la Société canadienne des postes rendu public le 30 avril 2009, lequel propose notamment la fin du moratoire sur la fermeture des Bureaux de poste;

Considérant la tendance actuellement observée au Québec relativement à la fermeture des Bureaux de poste, à une réduction des services, à des pertes d'emplois et à une augmentation des tarifs postaux;

Considérant la motion unanime adoptée le 13 mai 2009 à l'Assemblée nationale du Québec, présentée à l'initiative de M^{me} Nathalie Normandeau, vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, requérant du gouvernement fédéral ainsi que de Postes Canada « de prendre un engagement clair en faveur des citoyennes et des citoyens des milieux ruraux. »

Il est proposé par M. Philippe Barette appuyé par M. Maurice Rivard et résolu unanimement

❖ D'intervenir auprès du gouvernement fédéral ainsi que la Société canadienne des postes dans le but d'obtenir de leur part un engagement formel à maintenir intacte sinon améliorer l'offre des services postaux dans chacune de nos communautés rurales.

Les gens s'inquiètent face à la situation actuelle; il est impératif qu'ils soient rassurés, dans le plus bref délai.

À l'instar du gouvernement du Québec, la MRC de Témiscamingue estime que les services postaux ruraux sont essentiels à la vitalité de nos communautés. Ces derniers doivent faire partie intégrante d'une offre de service public et universel. Dans le contexte économique actuel, le gouvernement fédéral, ses ministères et mandataires doivent poser des gestes concrets en faveur de la ruralité.

La MRC de Témiscamingue est « à caractère rural ». Elle se situe à l'ouest de la Province de Québec; sa population est de 19 579 personnes, dispersées sur 19 443 km², dans 20 municipalités, 2 territoires non organisés et 4 communautés algonquines.

Dans cette perspective, la MRC de Témiscamingue offre son entière collaboration; nous partageons les mêmes priorités soit le développement économique, les emplois et la qualité des services de proximité.

Avis de motion pour modification au Règlement de contrôle intérimaire.

06-09-273 Considérant les dispositions du Code municipal, article 445;

Monsieur Sylvain Trudel, conseiller de comté, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le Règlement de contrôle intérimaire n° 011-09-1983 adopté le 21 septembre 1983 et entré en vigueur le 26 janvier 1984, sera soumis au conseil pour adoption à une prochaine séance. Une dispense de lecture est également demandée.

Ce projet de règlement de modification contiendra des interdictions de construction pour certaines zones de glissement de terrain le long de la rivière Des Quinze à Notre-Dame-du-Nord.

06-09-274 Suivi des dossiers.

- Abattoir de Fugèreville;
- Rapport Ouimet (zonage agricole) :

Recommandations de la FQM:

- ➡ Moduler l'application de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles en fonction des réalités des milieux ruraux et urbains;
- ⇒ Créer un comité de concertation avec le MAPAQ et le MAMROT afin de mieux cerner les problématiques de l'aménagement de la zone agricole et échanger sur des solutions appropriées à court, moyen et long terme.
- Projets de développement hydroélectrique (mandat Pierre Brien) :

Le conseil convient d'ajourner ses travaux de la présente session au 25 juin 2009 afin de permettre à M. Pierre Brien de présenter son rapport sur ce sujet.

Certification des opérateurs en eau potable :

Formation en préparation pour l'automne.

Développement de l'agroforesterie dans le secteur Est :

Belforest, Agroforce et Corporation de développement Gaboury ont décidé de se regrouper et d'engager un coordonnateur afin de développer le secteur agroforestier.

Parmi les projets prévus :

- ⇒ Récolte du bleuet sauvage et mise en marché régionale;
- ⇒ Mise en marché de la camerise en 2011 (fruit d'origine japonaise);
- ⇒ Plantation de cerisiers adaptés aux conditions climatiques en juin 2009;
- ⇒ Aménagement d'une bleuetière sur terrain privé de 7 hectares;
- ⇒ Développement de certains produits ciblés avec du potentiel comme la canneberge et le thé du Labrador.

Assises annuelles de la CRÉ à Amos le 22 mai 2009 :

Cent soixante-quinze (175) personnes se sont réunies à Amos pour les assises annuelles de la CRÉ.

Parmi les éléments discutés :

- ⇒ Démondialiser l'économie (l'avenir est régional et non global);
- ⇒ Diversifier l'économie en misant sur les créneaux suivants : l'écotourisme, la nordicité, les énergies renouvelables, le multimédia et le 3D.

Un comité tactique sera mis en place à la CRÉ qui aura pour mission de poursuivre les travaux débutés lors des assises.

Monsieur Jean-Pierre Charron entame ainsi sa 2^e année de son mandat à la présidence de la CRÉ.

Partenariat FQM – CLD – SADC pour diversifier l'économie des régions :

Suite à l'assemblée de MRC de la FQM tenue à Québec le 27 mai 2009, les 3 partenaires ont annoncé la création d'un partenariat pour assurer un développement économique durable des régions. Cette initiative sera présentée au ministre du Développement économique afin d'obtenir son soutien.

Les partenaires souhaitent mettre en œuvre des actions visant la relève entrepreneuriale ou la diversification de l'économie.

Au cours des prochaines semaines, d'autres partenaires seront visés par la démarche.

> Fonds d'infrastructures et taxe sur l'essence :

Dans le cadre de la diversification des sources de revenus des municipalités, la ministre Normandeau (MAMROT) a annoncé à la fin du mois de mai que les municipalités pourront maintenant utiliser les fonds provenant du transfert de la taxe sur l'essence, non seulement pour les travaux d'aqueduc, d'eau potable et de voirie, mais aussi pour la gestion des matières résiduelles, la protection incendie, les schémas de couverture de risques et les infrastructures socioéconomiques telles que les arénas, les centres communautaires et les infrastructures culturelles.

- Finales régionales des Jeux du Québec 2011 à Ville-Marie au Témiscamingue. La Ville fera appel à la collaboration des municipalités locales, selon les activités (ex. : aréna à St-Bruno-de-Guigues et Notre-Dame-du-Nord);
- Retour des jeunes en région :

Le gouvernement du Canada a présenté en mai 2009 un projet de loi qui lui permettrait d'accorder un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 8 000 \$ sur 3 ans pour les nouveaux diplômés travaillant en région.

➤ La Fédération canadienne des municipalités (FCM) réclame un responsable rural au gouvernement du Canada :

Le Canada rural lutte pour sa survie. Les industries enracinées dans les régions rurales produisent 50 % des exportations canadiennes, mais les collectivités rurales ne profitent pas de la croissance et de la prospérité qu'elles aident à créer.

La FCM demande spécifiquement :

- ⇒ Que les partis à la Chambre des communes s'engagent à préserver et à élargir les investissements fédéraux dans les collectivités rurales;
- ⇒ Nommer un champion rural au sein du cabinet fédéral;
- ⇒ Fournir des ressources suffisantes et un appui politique au secrétariat rural.
- Dépôt Ouï-dire, juin 2009;
- Prochain conseil des maires : 19 août 2009.

<u>06-09-275</u> Rapports des représentants de la MRCT auprès des organismes, s'il y a lieu.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT):

Le débat sur les mines à ciel ouvert relève de l'aménagement du territoire donc des MRC, le préfet de Vallée-de-l'Or présidera le Symposium prévu sur ce sujet en Abitibi-Témiscamingue.

- > Agence régionale de forêt privée :
 - ➡ Monsieur Daniel Barrette, maire de Laverlochère est nommé président de l'Agence;
 - ⇒ L'Agence est en bonne santé financière :

Budget 2009: 480 000\$

- Comité promotion touristique :
 - ⇒ Lancement de la campagne en Abitibi le 17 juin 2009;
 - ⇒ Promotion télévision en cours;
 - ⇒ FedNor embauche un consultant pour promouvoir le tour du lac Témiscamingue.

Domaine de la Baie Gillies :

Les aménagements prévus sont à toute fin pratique complétés pour la saison en cours.

- Zec Kipawa :
 - ⇒ Entretien des chemins forestiers (1^{er} grattage);

 - ⇒ Fête de la pêche.
- Comité Santé :

Consultation se poursuit sur les services offerts au Centre de santé (ex. : perte d'autonomie cause de vieillissement).

- Comité de sécurité publique (Sûreté du Québec) :
 - □ Un permis est obligatoire pour toute embarcation nautique motorisé;
 - ⇒ La réglementation concernant les VTT relève des municipalités;
 - ⇒ Nouvelle liste des parrains dans les municipalités.

<u>06-09-276</u> Ajournement de la session.

Considérant l'heure tardive et le fait qu'il reste un sujet d'importance à l'ordre du jour, soit la mise en valeur du potentiel hydroélectrique au Témiscamingue;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard appuyé par M. Daniel Barrette et résolu unanimement

Que la session soit ajournée au jeudi 25 juin 2009 à 19 h 00, au bureau de la MRCT à Ville-Marie.

Il est 22 h 35.

(Original signé) (Original signé)

Jean-Pierre Charron, préfet Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS: Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une session subséquente.